

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 22/02/2012

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 février 2012**

--- oOo ---

L'an deux mille douze, le vingt-huit février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Melle ULMANN), de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS (a procuration pour M. LASSUS), DUCASSE, Mmes BERBILLE (a procuration pour Mme DUBUN), ROLLIN, MM. DUPOUY, MARSAN (a procuration pour M. CABANNES), Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Melle POLESE), LEFORT.

Etaient excusés : M. CABANNES (a donné procuration à M. MARSAN), Melle POLESE (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA), Mme DUBUN (a donné procuration à Mme BERBILLE), MM. LASSUS (a donné procuration à M. BATS), MOUCHEBOEUF, Melle ULMANN (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A
Délibération n°9

DELIBERATION

Rapporteur : M. BROQUÈRES

OBJET : Affectation des résultats 2011, du budget annexe «LOTISSEMENT PISCINE» de la Ville de TARTAS

Pour le BUDGET annexe « Lotissement »,

- de rester sur l'affectation de fin 2009, puisqu'il n'y a pas eu d'écritures constatées en 2011.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur,

A l'unanimité,

DONNE un avis favorable à ces affectations de résultats.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES